

Assemblée Générale 2005
Paris, 27 juin 2005

Rapport moral du Président, Armand Lattes

Etre le président de la SFC est une charge agréable qui s'accompagne de ce que j'appelle « les effets collatéraux », à savoir l'obligation pour le président et les membres du bureau de participer à de nombreuses manifestations, comités, réunions, etc.

Je vais essayer de vous décrire la vie de notre Société, ses projets, son évolution et ses soucis à travers des actions qui ont été menées au cours de l'année passée. Il faut savoir que le Bureau de la SFC se réunit pratiquement une fois par quinzaine et qu'il consacre la moitié de la réunion à la réflexion et à la proposition d'actions à entreprendre.

Conférence Pasteur et Fédération Française des Chimistes (FFC).

Il avait été indiqué, l'année dernière, que c'est le 8 octobre 2003 que l'acte fondateur de la Conférence Pasteur a été signé par toutes les forces vives de la chimie française : SFC, SCI, SFGP, SF2M, pour les sociétés savantes et, pour les organismes : la section Chimie de l'Académie des sciences, l'Académie des technologies, le département de Chimie du CNRS, la Fédération Gay Lussac, le Comité national de la chimie, de l'IUPAC et la Maison de la Chimie.

La présence à la Conférence Pasteur de deux composantes différentes, sociétés savantes et organismes, a conduit progressivement au sein de la Conférence à un partage des fonctions ou activités, qui suit un organigramme dans lequel apparaissent plusieurs groupes de travail (communication, promotion de la chimie, recherche-éducation, manifestations scientifiques, nouvelles entreprises). Ces groupes ont travaillé et formulé un certain nombre de propositions. La mise en œuvre de ces propositions est essentiellement dévolue aux sociétés savantes qui, à l'exception de la SF2M, se sont associées au sein de la Fédération Française des Chimistes et ont officialisé cette Fédération en signant un accord le 7 décembre 2004. Les statuts de la nouvelle Fédération ont été déposés le 1^{er} février 2005, après une réunion du Conseil d'Administration de la Conférence Pasteur du 31 janvier 2005 et ont paru au Journal Officiel fin avril.

Les statuts de la FFC prévoient que les présidents de la SFC et SCI assurent alternativement la présidence de la FFC : c'est le Président de la SFC qui a été désigné pour effectuer le 1^{er} mandat.

Il faut rappeler que ce regroupement répond aux demandes maintes fois réitérées des industriels qui souhaitent n'avoir à s'adresser qu'à une seule entité et disposer pour cela d'un « guichet unique ».

Les débuts de cette nouvelle structure sont difficiles :

- les quatre plus grandes sociétés industrielles ont apporté leur aide financière, mais cela est loin de suffire et on ne peut qu'espérer que les autres compagnies suivent ;
- de plus, il est nécessaire de définir les positions respectives de la Conférence Pasteur et de la FFC, de même que celles des sociétés savantes (qui continuent à exister) et de la FFC.

C'est la raison pour laquelle je considère personnellement que cette association n'est qu'une étape vers la fusion complète des sociétés savantes. Cela ne pourra se faire que lorsque tous les problèmes financiers seront résolus, mais je reste profondément optimiste et rêve de voir cela se réaliser avant le 150^e anniversaire de la Société Française de Chimie. Dès lors, le schéma sera clair :

- la Conférence Pasteur, que le fondateur, Pierre Potier, considère comme une constituante, pourrait faire place à la Fédération des Chimistes en France qui garderait la même structure que la Conférence Pasteur actuelle ;
- les sociétés savantes pourraient, si la SF2M nous rejoignait, ne plus faire qu'une seule association au sein de cette nouvelle Fédération avec tous les avantages que cela comporte.

Cette évolution, me semble nécessaire pour répondre aux impératifs de représentation européenne et rassembler, dans une même structure, tous les chimistes, des théoriciens aux industriels.

Pour l'heure, la FFC a choisi comme thème de travail pluriannuel : la chimie verte ou chimie durable. C'est le premier travail que nous allons faire en commun et qui devrait conduire à la réalisation d'un CD à partir duquel des actions spécifiques seront déterminées.

Au plan pratique, la SFC et la FFC ont un même trésorier et un même comptable, un début de site pour la FFC est en ligne, accessible également par la première page du site de la SFC.

Les publications et la communication

Le succès des revues européennes auxquelles nous sommes intimement associés, est de plus en plus évident : leurs indices d'impact continuent à monter et nous avons eu la joie de fêter récemment, le 10^e anniversaire de la revue Chemistry a European Journal.

Un nouveau journal va voir le jour, toujours en partenariat, spécialisé cette fois en chimie thérapeutique : ChemMedChem.

La gestion de ces journaux supposait jusqu'à cette année que nous recevions en échange de notre engagement, une somme forfaitaire. Ceci est maintenant terminé et nos revenus sont directement indexés sur le nombre d'articles que les français publient dans ces revues. Je ne peux donc que vous inciter à encourager tous nos collègues à choisir de préférence ces revues européennes pour y publier leurs résultats : une note en ce sens a été adressée aux directeurs des Laboratoires par l'intermédiaire du CNRS. Une seule ombre au tableau : c'est le journal de chimie analytique, ABC, dont le prix d'abonnement est élevé et où peu de français publient, ce qui a entraîné la disparition de la plupart de nos représentants au sein du Comité de Rédaction.

L'Actualité Chimique, continue à être appréciée de tous, tant pour les numéros généralistes que pour ses numéros thématiques. Dorénavant abstractée, certes avec un petit indice d'impact parfaitement compréhensible pour une revue de ce type, elle a ouvert ses colonnes, cette année, aux physiciens pour célébrer avec eux l'année mondiale de la physique. Nous recherchons toujours des partenaires pour nous accompagner dans cette action : La Maison de la Chimie et l'INSERM sont les premiers à avoir répondu. Un conseil scientifique de lecture contribue à maintenir la qualité des publications et un collège d'experts indépendant aide la rédaction dans ses choix. Un « web dynamique » est en cours de réalisation et, bientôt tous les articles seront accessibles en ligne.

Le site Internet de la SFC

Régulièrement alimenté en informations intéressantes, aussi bien scientifiques, techniques, qu'administratives, ou quotidiennes reçoit environ 55 000 visiteurs par mois. L'ouverture de forums dynamiques est toujours à l'ordre du jour : ils devraient permettre des échanges plus faciles et plus conviviaux avec nos membres, nos sections régionales, nos clubs de jeunes. Cette tribune libre sera ouverte dès l'automne.

A ce niveau, j'aimerais saluer l'action entreprise par M.-C. Vitorge et Nicole Leray auprès des demandeurs d'emploi qui disposent de pistes nombreuses sur le site. Grâce à elles, la SFC est aussi présente dans la plupart des manifestations, elles vont à la rencontre des jeunes, les

aident à rédiger leur C.V. Dans le même ordre d'idées, afin d'aider les chômeurs à passer ce cap difficile de la recherche d'emploi, des réunions sont organisées en région parisienne et la création d'un site spécifique est en cours d'étude.

L'état actuel de la SFC

L'année 2004 a été une année positive pour notre société et cela à beaucoup de points de vue ; j'en retiendrai deux :

- le nombre d'adhérents a augmenté de 7 à 8 %, atteignant environ 4 200 membres. Mais ceci est sans doute conjoncturel, lié au fait que cette année-là, deux congrès importants se sont tenus à Paris : le congrès international de la catalyse et les journées de chimie organique à Palaiseau. Le bilan que nous faisons, au milieu de 2005, montre que cette embellie n'est que passagère et que lorsqu'il n'y a pas un intérêt matériel immédiat, les chimistes (ou tout au moins certains d'entre eux) cessent de cotiser. Nous cherchons à fidéliser nos adhérents et vous demandons de nous aider pour cela. Etre membre de la SFC, c'est soutenir une action de reconnaissance de la chimie française au niveau européen et mondial. Nous appartenons au club fermé des « 6 major societies » et devons tenir notre place afin que nos travaux et nos chimistes soient considérés à leur juste valeur. Une enquête sur le terrain, menée par A. Gay-Bellile est maintenant terminée. De ses conclusions et de notre approche personnelle, il résulte que c'est au niveau régional qu'il faut agir. Nous demandons donc aux présidents des sections régionales d'assurer le relais auprès de leurs collègues, d'être à l'écoute de leurs demandes et de nous aider aussi à y répondre. De notre côté, une nouvelle réforme des cotisations, (encore une, direz-vous !), permettant la séparation de l'adhésion simple de l'abonnement à L'A.C., vous sera proposée.

- l'équilibre financier a été réalisé, avec même un léger bénéfice. Mais en relation avec ce qui précède, il faut préciser que cet équilibre est fragile et, je le répète, lié essentiellement à la réussite des deux congrès dont j'ai parlé plus haut. Nous avons besoin de 1000 adhérents supplémentaires pour assurer cet équilibre en permanence. Le gisement français devrait permettre d'atteindre cet objectif très facilement si la mobilisation de tous était effective.

SFC Eurochem 2005

Comme vous le savez, le congrès SFC Eurochem se tiendra à Nancy du 28 août au 1^{er} septembre. Il faut saluer le travail remarquable qui a été réalisé par Yves Fort et son équipe. Grâce à leur implication, à l'intelligence de leurs choix, l'organisation parfaite des prestations, c'est un congrès de grande qualité auquel nous sommes conviés. A une époque où la spécialisation est trop forte qui fait de nos réunions scientifiques des rencontres de clubs entre initiés, un congrès généraliste est l'occasion d'augmenter notre culture, de l'enrichir par les apports des disciplines voisines. Réciproquement, je profite de cette prestation pour demander aux Présidents de Divisions et de Groupes, de préparer et organiser des manifestations dans leurs domaines. On a souvent entendu dire que la SFC était une société de chimie organique. A la tête de notre association, je peux voir combien c'est faux, mais s'explique par les activités multiples des organiciens. Chaque Division est traitée de la même façon, c'est à chaque division de prendre en main l'animation de sa discipline.

Pour revenir à SFC EUROCHEM 2, il faut souligner la tenue de deux symposiums en association avec les industriels. Le rapprochement qui s'effectue en ce moment, au travers de la FFC, en direction des organismes qui rassemblent les sociétés industrielles, est extrêmement positif à la fois intellectuellement mais aussi en pratique au vue de l'insertion professionnelle de nos jeunes chimistes. Toujours dans le cadre de ces relations, il faut signaler :

- la réactivation du prix industriel, attribué en commun avec la SCI,
- la création du Prix Félix Trombe de l'innovation technologique, qui récompense un technicien ou ingénieur dont la carrière a été exemplaire. Le 1^{er} Prix Félix Trombe a été décerné cette année, en présence de Mme Lhermitte, fille de Félix Trombe, le

lauréat, à l'origine titulaire d'un BTS, a gravi au sein de l'entreprise Pierre Fabre, tous les échelons pour accéder à un poste de grande responsabilité.

Relations internationales

Mai 2004 a vu la 4^e réunion à Tokyo des six « major chemical societies », l'occasion de faire le point sur différents problèmes de notre profession ou notre discipline et de comparer aux autres sociétés. Le compte-rendu de cette réunion est sur le site de la SFC. Rappelons que la 5^e réunion aura lieu à Paris en juillet 2007, en marge des cérémonies du 150^e anniversaire de la SFC.

Au niveau européen, nous appartenons à la FECS (Federation of European Chemical Societies) et nous participons à ce titre aux réunions européennes et sommes représentés à celles-ci par différents experts choisis parmi nos membres. L'assemblée générale de la FECS du 15 octobre 2004 à Bucarest, a décidé :

- 1) le changement de dénomination en Association européenne pour les sciences chimiques et moléculaires, en abrégé EuCheMS
- 2) de rédiger de nouveaux statuts en tenant compte du siège de l'Association situé en Belgique.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Moscou du 11 au 13 octobre 2006.

Dans le cadre de relations bilatérales, il faut souligner les bonnes relations que nous entretenons avec la RSC anglaise. Celle-ci a contribué au financement du congrès SFC Eurochem au cours duquel nous procéderons à la mise en place officielle d'un prix binational franco-britannique (qui rejoint ainsi les autres prix binationaux avec l'Espagne, la Pologne, l'Allemagne et l'Italie). De même, nous avons procédé en commun à la remise de nos grands Prix au cours d'une cérémonie à la Maison de la Chimie.

La médaille Lavoisier a été remise au professeur Mac Lafferty pour l'ensemble de son œuvre, et les professeurs Noyori et Misono ont reçu la médaille de la SFC lors du congrès de catalyse tandis que le Dr. W.F. Carroll, Président de l'ACS, recevait la même récompense lors du colloque IUPAC sur « la chimie pour l'eau ».

Les chimistes roumains en France ont constitué un groupe au sein de la SFC, la constitution d'un groupe identique est en cours de discussion avec nos collègues marocains.

Au plan national

Notre Société est considérée comme la plus représentative des sociétés scientifiques de la chimie, et à ce titre, est constamment sollicitée, directement ou indirectement, pour intervenir dans toutes les occasions où notre discipline est concernée.

Au plan formation, nous soutenons toutes les actions et revendications des organismes représentatifs pour la défense et le développement de l'enseignement des sciences en général et de la chimie en particulier.

L'histoire des sciences, la conservation de notre patrimoine intellectuel, menacées par la suppression du Comité national correspondant, nous a amenés à prendre position et à intervenir auprès du Président de la République.

Nous étions présents aux Etats généraux de la chimie organisés par l'UIC à la Cité des Sciences de la Villette, le 6 décembre dernier. Ce jour-là, le film « et si les chimistes arrêtaient tout ? », dont le scénario a été construit à partir du conte rédigé par le président a été projeté en début de séance. Une partie de l'animation de la table ronde « la chimie vue par les scientifiques » était également confiée au président. C'est aussi le cas des journées parlementaires, qu'elles soient favorables à l'industrie chimique, ou au contraire, très critiques. Au cours de ces journées, nous témoignons des apports positifs de notre science et répondons aux attaques, fréquentes de nos détracteurs.

En septembre dernier, le ministre de l'industrie a mis en place un Comité stratégique, dit de haut niveau, pour l'avenir de l'industrie chimique à l'horizon 2015 ; le président a été chargé,

au sein de ce Comité, d'un rapport concernant la place de la recherche et de l'innovation. Au fil des séances, l'innovation est devenue le paramètre le plus important pour le développement de l'industrie chimique en France. Les conclusions du comité mettent en évidence le rôle de la chimie verte, la catalyse, l'analyse, les biotechnologies et, bien sûr, les nanotechnologies, pour l'avenir de notre industrie.

De même, la chimie verte est apparue comme l'un des trois thèmes prioritaires du rapport de conjoncture du ministère de la recherche, rapport à la rédaction duquel nous avons également participé.

C'est la raison pour laquelle la FFC a choisi la chimie pour un développement durable, la chimie verte, comme thème pluriannuel pour réaliser ce travail en commun.

La participation à tous ces comités est l'un des effets « collatéraux » dont j'ai parlé plus haut, tout comme notre présence à des manifestations sympathiques : le 70^e anniversaire de la Maison de la Chimie, la remise des prix des Olympiades nationales, mais aussi régionales.

En 2004, le Président a prononcé 22 conférences dont 14 « grand public » essentiellement à l'invitation des sections régionales et des clubs des jeunes.

Nous nous impliquons aussi dans les problèmes de société comme la recherche de la vérité concernant la catastrophe d'AZF, ou celle du vrai coupable lors de la mort des abeilles dans le Saint-Gaudinois. Deux articles sont en préparation pour faire un point objectif sur ces deux catastrophes.

Et le futur de la SFC ?

La réforme des statuts de la SFC, adoptée lors de l'assemblée générale du 29 juin 2004, a été déposée auprès de l'administration et nous attendons son acceptation d'un moment à l'autre. Rappelons que cette réforme permettra d'associer davantage les jeunes chimistes à notre vie associative.

Il a été fait état plus haut d'un schéma d'évolution de l'ensemble des sociétés savantes de la chimie qui pourraient fusionner en une nouvelle structure. En juillet 2007, auront lieu les cérémonies de commémoration du 150^e anniversaire de la SFC. Ce serait un événement extraordinaire de pouvoir annoncer à cette occasion qu'il n'y a plus en France qu'une seule société savante regroupant tous les domaines de la chimie, effaçant enfin les traces d'une séparation qui date de 1917.

Nous voulons donner à cet anniversaire un éclat particulier. Le programme provisoire prévoit successivement :

- la réunion du C6 (six major societies) ;
- la séance solennelle ;
- un congrès scientifique sur deux jours avec des colloques interdisciplinaires

le tout ayant pour titre : « : Chimie du futur, futur de la chimie »

Cette commémoration sera pour l'ensemble de la chimie française l'occasion de montrer tous ses aspects positifs, et de présenter au public une image nouvelle qui devrait contraster fortement avec celle souvent peu favorable que transmettent les médias.

Préparons-nous dès maintenant à cet événement, soyons nombreux ces jours-là pour témoigner. Comme cela a déjà été dit l'année dernière, nous avons tous besoin de nous appuyer sur une société chimique forte si nous voulons que soit reconnue la place de la chimie dans la société moderne. C'est aussi le garant d'un développement nécessaire de nos laboratoires, le soutien à une recherche de qualité et l'accompagnement d'une industrie que nous voulons florissante.